Proposition de renvoi

M. Jaurès demande le renvoi de la loi à la commission pour permettre à la Chambre de se reconnaître dans la diversité des déclarations gouvernementales (Bruit).

M. DUPUY. — Je demande la parole.

M. JAURÈS. — Aujourd'hui, M. le président du conseil a accepté l'amendement de M. Guillemin, alors qu'hier M. le ministre de la justice acceptait le texte de la commission. (Très bien à l'extrême gauche).

Réponse de M. Dupuy

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. Jaurès est battu et pas content. (Rires).

Je n'ai connu l'amendement de M. Guillemin qu'aujourd'hui et voilà pourquoi je n'ai pas pu faire connaître mon sentiment avant. (Très bien au centre). Nous avons repoussé l'amendement de M. Guillemin. (Exclamations).

Je prie la Chambre m'excuser, c'est un lapsus qui, celui-là, n'est pas volontaire (sic). (Rires et applaudissements.) Nous avons accepté l'amendement de M. Guillemin et nous nous en félicitons ; notre loyauté a été entière. (Applaudissements au centre.)

M. GUÉRIN, ministre de la justice. — L'amendement de M. Guillemin n'avait pas été discuté par la commission. Je n'avais donc pas à me prononcer hier devant celle-ci.

M. RIBOT, président de la commission. — Il ne saurait être question ici de surprise, mais je dois regretter qu'on apporte à la Chambre des amendements avant qu'on les ait discutés à la commission. (Exclamations.)

M. JAURÈS. — La conclusion de tout ceci, c'est que le renvoi à la commission s'impose. (Bruit).

VIF INCIDENT

M. Rovier-Lapierre fait remarquer que l'amendement n'a pas été soumis à la prise en considération comme le veut le règlement. (Exclamations.)

M. LE PRÉSIDENT. — Mes prédécesseurs ont toujours interprété le règlement autrement que M. Rovier-Lapierre mais, usant de mon droit, je renvoie l'amendement à la commission du travail. (Violentes protestations au centre. Applaudissements à l'extrême-gauche. Tumulte prolongé).

M. DE BERNIS. — Je demande la parole pour un rappel au règlement. Je trouve inadmissible qu'un Président, de sa propre autorité, puisse infirmer un vote émis à la tribune (Applaudissements). Tout le monde avait compris l'importance de ce vote, sauf peut-être M. le président de la commission du travail. En tout cas, quand la Chambre s'est prononcée tout le monde doit s'incliner.

Le centre applaudit. L'extrême gauche et les socialistes hurlent.

M. LE PRÉSIDENT. — Je n'ai fait qu'appliquer le règlement qui ordonne le renvoi à la commission de tout amendement proposé au cours d'une discussion (Tumulte indescriptible). Toute la Chambre crie et interpelle en sens divers. Le président perd la tête dans l'orage et s'efforce en vain pendant plusieurs minutes de se faire entendre.

Voix nombreuses au centre. — On ne renvoie pas un article adopté à la commission.

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai ordonné ce renvoi à la suite des réclamations mêmes de la Chambre. (Protestations violentes sur les bancs du centre et de la droite.)

M. DE BERNIS. — Le vote est acquis.

NOUVEAUX INCIDENTS

M. Basly monte à la tribune.

Cris : A samedi !

M. le Président agite en vain sa sonnette et essaie de parler; mais les cris, les bruits des pupitres couvrent la voix.

M. LE PRÉSIDENT.— Le respect du règlement... (Explosion de exclamations).

Voix diverses : C'est inouï, c'est intolérable. Il ne peut plus en sortir.

M. Lockroy hafouille désespérément au milieu d'un tapage infernal.

M. LE PRÉSIDENT. — Tout le monde accepte l'interprétation du règlement. (Clameurs prolongés.)

Cris : non, non. (Le centre et la droite agitent leurs pupitres.)

L'aspect de la Chambre est indescriptible. C'est un véritable concert de Parlement. Certains députés gesticulent comme des épileptiques. On s'interpelle de collègue à collègue.

M. Lockroy saute à grosses gouttes se cramponne à sa sonnette.

LE GACHIS

M. Jourde monte à la tribune où son apparition soulève une tempête de *cris*.

M. de Bernis l'interpelle violemment. On n'entend pas un mot. Le bruit des pupitres ne cesse pas.

M. Lockroy renonçant à obtenir un semblant de silence se rassied et se met à tapoter sur le robard de son bureau avec son couteau à papier.

M. JOURDE. — Vous voulez étrangler la loi sur les syndicats. (Violentes interruptions.)

M. DENOIX. — C'est une question de bonne foi. Le vote est acquis. (Bruit persistant). Le débat a été complet. On a voté sur le fond. Ce sont les socialistes eux-mêmes qui ont demandé le scrutin à la tribune. Personne n'a pu se tromper. (Tumulte). Le bruit des pupitres recommence.

Le charivari devient étourdissant.

M. Lockroy, impuissant, regarde paisiblement la Chambre se livrer à ce boucan.

En descendant de la tribune, M. Denoix interpelle violemment M. Pelletan qui se trouve dans l'hémicycle. Une altercation a lieu entre eux. De nombreux députés s'invectivent et gesticulent d'un air furibond.

Le renvoi à la commission

M. LE PRÉSIDENT, profitant d'une accalmie. — Je vais mettre aux voix le renvoi à la commission demandé par M. Jaurès. (Bruit).

M. JAURÈS. — Je retire ma demande. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. DE LA BATUT.— Je la reprends. (Exclamations.)

M. LEYDET. — Mes amis et moi nous n'avons entendu voter que la prise en considération. Donc l'amendement doit être renvoyé à la commission. (Clameurs.) Le tapage reprend de plus belle.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la demande de renvoi à la commission.

Pendant le vote

On vote au milieu de la confusion la plus absolue. De tous côtés, on crie : Ne votez pas ! Votez contre ! Votez pour ! Sur tous les bancs, on s'agite. On discute, on crie, on gesticule. Beaucoup de membres du centre et de la droite s'abstiennent. C'est un tableau de désordre sans égal.

Rejet du renvoi

M. LE PRÉSIDENT. — Voici les résultats du scrutin : votants, 564; majorité absolue, 282; pour, 251; contre, 313.

En conséquence, le renvoi de l'amendement de M. Guillemin à la commission est repoussé. (Applaudissements).

On crie à M. Lockroy : Démission ! démission ! quelques députés crient de leur *coté* : Dissolution ! dissolution ! Le tumulte se prolonge pendant plusieurs minutes.

La prochaine séance est fixée à samedi. La séance est levée à 6 heures 45.

APRÈS LA SÉANCE

Paris, 14 juin. — A l'issue de la séance les incidents et les votes de la journée étaient l'objet des plus vifs commentaires. De l'avis unanime, M. Lockroy a été jugé d'une faiblesse déplorable; mais on s'accordait à trouver que M. Ribot, président de la commission du travail, sortait fort diminué du débat. De plus en plus, on se rendait compte que les socialistes étaient décidés à tout pour faire obstruction et jeter la déconsidération sur la Chambre. Le boucan d'aujourd'hui recommencera samedi; car leur intention est de déposer une demande de retrait d'urgence sur la loi des syndicats, urgence qui avait été votée. La bataille qui s'engagera à cette occasion promet d'être chaude.

UN ASSASSIN DE 17 ANS

Paris, 14 juin. — La cour d'assises de la Seine juge aujourd'hui un assassin de 17 ans, nommé Gaston Richard, qui, le 4 janvier dernier, se présentait dans le débit de vin tenu à Courbevoie par Mme Crozet, commandait un repas frugal — des œufs et du fromage — et brusquement se levait et frappait d'un coup de couteau entre les deux épaules le frère de Mme Crozet qui succomba aussitôt. Richard se retira tranquillement; il fut arrêté à quelques mètres de l'établissement.

Aux questions qui lui furent posées, il répondit simplement : « Je ne sais à quel mobile j'ai obéi. J'ai cédé à une force irrésistible. »

Ce mobile, l'accusation prétend qu'il faut le chercher dans les lectures anarchistes que faisait Richard et qu'on se trouverait en présence d'un criminel analogue à Léauthier.

Gaston Richard est un gamin d'aspect chétif ; il écoute sans émotion la lecture de l'acte d'accusation et répond d'une voix claire aux questions qui lui sont posées.

Le président rappelle que Richard est né, dans le département d'Eure-et-Loir, de parents honorables, qu'à l'école communale il a été un excellent élève. A 13 ans, il voulut apprendre un métier, et, sur sa demande, ses parents le mirent en apprentissage chez un charcutier de Saint-Ouen.

D. Au bout d'un mois, on est obligé de vous congédier à cause de votre désobéissance. C'est que déjà, à la suite des lectures anarchistes que vous aviez coutume de faire, votre caractère s'était singulièrement modifié? — R. Je n'avais encore lu à cette époque aucun journal anarchiste.

D. Quelques jours plus tard vous entriez chez un charcutier de Sèvres. N'avez-vous pas dit que votre intention était de ne pas rester longtemps chez lui, car vous commenciez à en avoir assez de travailler pour les autres? — R. Cela est vrai.

D. Vous avez donné vos huit jours à votre patron qui, satisfait de vos services, vous offrait pourtant une augmentation de salaire. A quel sentiment obéissiez-vous? — Je ne sais pas, j'ai obéi à une force intérieure que je ne m'explique pas et qui me poussait.

D. Dites plutôt que vous obéissiez aux théories anarchistes qui poussaient à la haine des patrons. Vous étiez un lecteur assidu de la *Révolte* et du *Père Peinard*. — J'ai lu au plus deux journaux anarchistes dans ma vie.

D. Vous avez dit cependant le contraire à l'instruction et vous avez spontanément déclaré que ce sont ces lectures anarchistes qui vous avaient conduit à l'assassinat? — R. J'ai pu dire cela, mais c'est tout uniquement pour que mon affaire fut jugée plus vite.

Le président indique comment Richard, le 3 janvier dernier, acheta un couteau de boucher et, le lendemain, n'ayant en poche que 45 centimes, prit un billet de chemin de fer pour Becon.

D. A votre descente du train vous vous accoudez à la barrière du chemin de fer et vous regardez passer les voyageurs. Ne choisissez-vous pas votre victime? — R. Je ne pensais à rien. Je n'avais pas l'intention de tuer.

D. Si. Car dans le petit carnet qu'on a trouvé sur vous et sur lequel vous notiez vos impressions, on lit ces mots caractéristiques : « 4 janvier, gare de B..., je suis bien décidé à tenter un mauvais coup. »

Après avoir erré à travers champs, vous entrez, vers deux heures de l'après-midi, dans le cabaret de la veuve Crozet, vous vous faites servir un modeste déjeuner, vous restez près de deux heures à table, et, profitant d'un instant où le frère de Mme Crozet tournait le dos, vous lui plantiez votre couteau entre les deux épaules, faisant au malheureux une blessure mortelle? — R. Cela s'est bien passé ainsi, mais je répète que j'ai acheté un couteau sans savoir pourquoi, que je ne suis rendu à Becon comme j'aurais pu aller ailleurs, que je n'avais nullement envie de commettre un crime et que, si j'ai frappé M. Crozet, c'est poussé par une force supérieure à laquelle j'ai vainement essayé de résister.

D. Non. Vous avez tue parce que vous étiez imbu des théories anarchistes, parce que vous aviez pris les patrons en haine et qu'il fallait que vous en exécutiez un? — R. Je n'ai jamais été anarchiste.

D. Mais vous-même l'avez déclaré à l'instruction. — R. Je l'ai dit pour que le procès allât plus vite.

En terminant l'interrogatoire, le président dit que l'accusé a été soumis à un examen médical, qu'il est pleinement responsable, mais que cependant, en raison de certaine dégénérescence physique, il a droit à quelque pitié.

Richard s'assied en disant : « Il s'est passé en moi quelque chose que je ne comprends pas. »

Les dépositions des témoins qui sont ensuite entendus n'offrent qu'un très médiocre intérêt. Puis on a entendu le réquisitoire et la plaidoirie.

VERDICT

Gaston Richard a été condamné à 20 ans de travaux forcés, le jury ayant écarté la préméditation et accordé des circonstances atténuantes.

LETTRE D'ALLEMAGNE

(De notre correspondant particulier).

Berlin, 12 juin. — Depuis les derniers incidents que la convention anglo-belge a fait naître, on s'occupe beaucoup de ce côté du Rhin de l'expansion allemande en Afrique, et les grands journaux consacrent une large place aux résultats obtenus par les explorateurs qui ont cherché à pénétrer par Cameroun dans l'intérieur du continent noir et particulièrement dans le bassin du Congo, où il semble que l'Angleterre manifeste des prétentions vraiment trop exagérées.

La *Gazette de Cologne* notamment a publié une étude intéressante sur les différents voyageurs qui se sont succédés à Cameroun depuis quelques années. Ce n'est pas, à vrai dire, un exposé complet de toutes les récentes explorations allemandes entreprises dans l'hinterland du Cameroun; mais je crois devoir néanmoins donner pour les lecteurs du *Journal de Roubaix*, qui s'intéressent aux questions coloniales, un résumé de ce travail.

Il semble que ce soit d'abord vers le Sud-Est que se soient tournés les explorateurs allemands. On conçoit, d'ailleurs, aisément que leur première idée ait été de trouver une voie de terre pouvant relier le riche bassin du Congo à leur colonie de Cameroun.

Après plusieurs autres, à la fin de 1888, le capitaine Kund et le lieutenant Tappenbeck tentaient une première expédition, mais, après avoir eu à soutenir une lutte terrible contre les indigènes, ils durent rebrousser chemin et retourner à leur point de départ, sur la côte, à Grand Batanga. Le seul résultat de leur voyage avait été de constater que le pays était fertile, le climat sain, l'agriculture relativement avancée, les indigènes moins barbares que partout ailleurs.

Après avoir rétabli leur santé un peu compromise par les privations et les fatigues de toutes sortes, Kund et Tappenbeck essayèrent de fonder des stations éloignées pouvant servir de points d'appui à des expéditions futures. Mais, cette fois, ils se dirigèrent plus particulièrement vers le Nord-Est, ayant pour but, semble-t-il, d'atteindre l'Adamaoua, royaume qui sépare Cameroun du lac Tchad. Ils fondèrent une première station à Cribi, à deux milles environ au Nord de Batanga. De là, ils se dirigèrent tout droit vers le Nord-Est, et en 1890 fondèrent la station de Jaunde, à vingt-cinq ou vingt-sept jours de marche de Cribi. Mais déjà leur santé était épuisée. Le capitaine Kund dut rentrer à Berlin. Le lieutenant Tappenbeck mourut d'une fièvre pernicieuse à Cameroun. A la nouvelle de sa mort, Kund, encore malade, revint à Cameroun. Mais à peine s'était-il avancé jusqu'à Cribi que ses forces ne le lui permirent pas de le faire. Les médecins le ramenèrent à Batanga. Mais le vaillant explorateur avait prévu sa fin et il avait emmené la seconde fois avec lui un homme d'énergie qu'il avait jugé capable de le remplacer : le lieutenant Morgen. Ce dernier, en arrivant à Cribi, donna à son détachement une forte organisation militaire. Pour l'exercer à la guerre, il attaqua le roitelet nègre de Busch dont les sujets avaient lâchement tué un homme à Batanga. Morgen réussit à merveille. Il se mit ensuite en marche vers Jaunde qu'il atteignit trente jours après cette station, depuis la mort du lieutenant Tappenbeck, était restée sous le commandement d'un de ses compagnons, Hlaerhold, qui avait avec lui une centaine d'hommes. Morgen remplaça cette petite troupe par une troupe fraîche, donna le commandement du poste à un botaniste de Leipzig qui l'accompagnait et prit Haerhold pour guide pour une autre expédition plus aventureuse.

A la fin de l'année, la saison sèche étant revenue, le lieutenant Morgen reprit sa route toujours vers le Nord-Est. Surpris audelà du fleuve Msamb, par une bande de pillards de Toni, il les tua. Il continua alors son chemin sans de trop grandes difficultés, traversa le fleuve Sanaga — qu'il ne faut pas confondre avec le Sanga; l'un est un affluent du Congo : l'autre est un fleuve qui se jette dans l'Océan à peu près au centre des possessions allemandes de Cameroun — et atteignit le mois suivant, Ngilla, point extrême occupé trois ans auparavant par Kund et Cappenbeck.

Mais, pas plus que ses prédécesseurs, le lieutenant Morgen ne put dépasser Ngilla; il obliqua vers l'Ouest, afin de joindre une route de caravanes à peu près parallèle au Sanaga et la rencontra, en effet, après dix jours de marx près de Matarc. Il put, durant ce trajet, relever une partie encore inconnue du Sanaga, puis il tenta une seconde fois de reprendre sa première direction vers le Nord : C'était Buti qu'il prétendait atteindre, mais, là encore, il rencontra une résistance énergique, et après deux combats, il dut renoncer à pénétrer à Buti. Il demeura dans la région, faisant des relevés topographiques et guerroyant souvent, mais sans pouvoir jamais se frayer un passage. Après plusieurs semaines, il se décida à revenir à la côte et atteignit enfin Malimba, à l'embouchure du Sanaga.

Là, sur la côte même, sa présence ne fut pas inutile. Au lieu de se reposer un peu comme il l'avait espéré, il dut prendre de nouveau les armes. Il arrivait juste à temps pour sauver de la ruine la petite colonie allemande qui s'y était établie. Les Allemands avaient voulu fonder d'autres établissements à l'intérieur; mais les indigènes de Malimba qui considèrent, eux aussi, le trafic sur les bords du Sanaga comme leur appartenant en propre, avaient attaqué les blancs et les avaient forcés à abandonner leurs factoreries. Il fallut les soldats du lieutenant Morgen pour rétablir l'ordre et obtenir une paix d'ailleurs fort honorable.

Il s'en faut de beaucoup que les notes publiées par notre confrère rhénan soient complètes. Ainsi, il ne fait pas mention, dans son étude des voyages, du Dr Zintgraff, qui poussa en 1890 également jusqu'à Yola, sur la Bénoué, en plein Adamaoua, ni de ceux plus récents du capitaine Zenner et du Dr Preuss. Pourtant, il nous a paru que ces détails, peu connus du public français, ne manquaient pas d'intérêt au moment où les grandes puissances se disputent la prépondérance dans cette partie de l'Afrique. Ils démontrent avec quelle ardeur les Allemands se sont efforcés de devancer leurs voisins dans la conquête des régions disputées qui sont situées entre le Congo et le lac Tchad. Jusqu'à présent, ils n'ont guère, semble-t-il, recueilli de fruits de si rudes travaux, et les explorateurs anglais et français les ont devancés.

Mais il ne faut pas oublier que les projets de Kund, de Tappenbeck et de Morgen ont été repris ces temps derniers par le Dr Zintgraff, le capitaine d'Avensleben et le lieutenant Müller, escortés d'un fort détachement bien muni pour la lutte dans ces contrées lointaines. De leur côté les Anglais et les Belges augmentent chaque jour leurs portes, et le dernier *Libre Bleu* sur la question africaine indique clairement que le but poursuivi par nos voisins est de nous empêcher d'étendre et de fortifier notre influence dans les régions du Congo et du lac Tchad. Il ne faut pas que nous nous endormions sur nos premiers lauriers. Veillons au grain. A. DE SAINT-AVIT.

NOUVELLES DU JOUR

Le plébiscite de la « Libre Parole »

Paris, 14 juin. — La *Libre Parole* publiera demain les résultats de la première séance de dépouillement de son plébiscite présidentiel.

Bulletins ouverts 6160: prince Victor Napoléon 353; général X, 73; Carnot, 72; Casimir Périer, 45; Cavaignac, 7; Busson, 44; Constans 9; Dupuy, 20; Challemel-Lacour, 6; Flourens, 498.

Agression de trois ouvriers anti-patriotes contre un capitaine à Paris

Paris, 14 juin. — Ce matin, un capitaine du 2e régiment de cuirassiers, M. B..., revenait de la manœuvre lorsque, sur l'avenue Malakoff, trois individus sautèrent à la bride de son cheval, en criant : « A bas l'armée ! Vive la Commune. »

Malgré une forte distribution de coups de cravache à ses agresseurs, il allait être désarçonné, quand des gardiens de la paix survinrent ; les trois hommes prirent la fuite et un seul d'entre eux put être rejoint, place du Trocadéro.

S'adossant alors à un mur, ce forcené sortit un couteau de sa poche et tint tête aux agents qui, pour s'en rendre maître, durent dégainer; conduit au secrétariat de police, cet individu, ouvrier mécanicien, a déclaré faire partie de la Ligue des antipatriotes, et avoir voué une haine mortelle à tous les officiers; il a été envoyé au dépôt.

L'archevêque de Lyon et les conseils de fabriques d'églises

Paris, 14 juin. — Le *Gaulois* fait ressortir l'importance à la veille du voyage à Lyon de M. Carnot, de l'envoi à Mgr Couillié d'instructions du Vatican concernant les fabriques, envoi annoncé par une dépêche de Rome.

L'assassinat de M. Grosgurin au Siam

Paris, 14 juin. — Mme veuve Grosgurin, receveuse des postes à Aiuey-sur-Brie, mère de l'inspecteur Grosgurin, assassiné au Siam, vient d'être avisée par M. Delcassé qu'une indemnité de 150,000 fr. lui était attribuée.

L'affaire Tremblié

Bordeaux, 14 juin. — Mme Farbos, revenant de Dunkerque est arrivée. Elle a répété à un rédacteur de la *France Régionale*, ce qu'elle a déjà dit devant les magistrats que son mari est la victime du Buenos-Ayres. Le signalement de la tête découverte dans une mare répond exactement à celui de sa physionomie, elle a la certitude que Tremblié est le coupable.

Eboulement dans un égoût à Paris Deux victimes

Paris, 14 juin. — Ce soir, vers 6 heures, un éboulement s'est produit dans un égoût en construction, rue Rixerecourt; deux ouvriers ont été ensevelis sous les décombres; un seul a pu être retiré vivant, mais grièvement blessé.

Condamnation de l'anarchiste Tournadre

Tarbes, 14 juin. — Le Tribunal correctionnel de Tarbes a condamné, à six jours de prison, l'anarchiste Tournadre, qui, on s'en souvient, avait interrompu une réunion de vote du député socialiste Avez, pendant une conférence que faisait celui-ci au bénéfice des grévistes.

Un horrible suicide

Paris, 14 juin. — Un nommé Antoine Lafond, âgé de 60 ans, s'est suicidé, au moyen d'une cartouche de dynamite, dans la commune de Chambost-Allières; les résultats de l'explosion ont été terribles, des débris du corps ont été projetés au loin; on a trouvé, à 50 mètres, la moitié de la tête, un peu plus loin le bras droit coupé à l'articulation de l'épaule : un noyer voisin a ses branches couvertes de morceaux de chair et de fragments d'effets d'habillement; enfin, à 600 mètres, on a trouvé la jambe gauche ; le pied de cette jambe déchaussé de son soulier a été retrouvé dans la direction opposée, à vingt mètres du point où a eu lieu l'explosion.

La solution de la crise italienne

Rome, 14 juin. — A la Chambre, M. Crispi annonce la solution de la crise. Il dit que le gouvernement renonce à deux dégèmes aux l'impôt foncier et à différentes autres taxes devant produire en tout 23 millions. On suppléera à ce défaut avec les économies qui devront être faites par la commission des 18, que M. Crispi supplie la Chambre de nommer sans retard. Il conclut en disant : Notre tâche est extrêmement difficile. Le problème financier est le plus grave.

Un naufrage sur les côtes d'Irlande 60 victimes

Castlébar (Irlande), 14 juin. — Un navire, chargé de voyageurs, se rendant en Ecosse, a sombré, cette après-midi, en vue du cap Annagh.

On a déjà retrouvé quarante cadavres; on estime qu'il y a soixante morts.

Un sous lieutenant grièvement blessé par un général à Charenton

Paris, 14 juin. — Ce matin, le général Edon, commandant la 9e division d'infanterie, passait une revue d'inspection au fort de Charenton ; il s'approcha du sous-lieutenant du 4e de ligne, lui demanda son revolver et l'examina.

Le général, qui est sourd, n'entendit pas l'officier qui lui faisait observer que ce revolver était chargé. Le coup partit et le malheureux sous-lieutenant, frappé en pleine poitrine par la balle, tomba.

Paris, 14 juin. — Le lieutenant Schiss Macher, la victime de l'accident du fort de Charenton, n'est pas morte, mais seulement grièvement blessée. L'accident s'est produit à neuf heures du matin, pendant que le général Edon inspectait le corps des officiers après avoir achevé la revue du 4e régiment d'infanterie.

Le blessé, relevé par ses camarades dit à haute et intelligible voix : «On aura expérimenté sur moi les effets du nouveau revolver». Le lieutenant a été placé sur une civière puis transporté à l'hôptal militaire où son état qui est très grave, inspire de vives inquiétudes.

La balle qui est entrée dans le coté droit, n'a pu encore être extraite. Le lieutenant Schiss-Macher n'était âgé que de 24 ans. Le général Edon est vivement affecté par ce dramatique évènement.

Paris, 14 juin. — L'état du sous-lieutenant Schiffmaker reste stationnaire, mais très grave ; le malheureux officier a reçu exactement la balle dans le ventre, à quelques lignes au-dessus du nombril; il a même fait observer, à ce sujet, pendant qu'on le pansait, que son père, chef d'escadron de cuirassiers, avait été tué, pendant la charge de Reichshoffen, par une balle reçue à la même place.

On fait remarquer, qu'au moment où le général Edon, n'ayant pas entendu l'avertissement du lieutenant, répété cependant par le chef de bataillon et le colonel, que l'arme était chargée, mettait le doigt sur la gâchette, le lieutenant, prévoyant un malheur, se précipita pour abaisser l'arme.

On se demande si ce n'est pas le lieutenant qui, dans ce mouvement, a involontairement fait partir le coup.

En attendant que l'enquête éclaircisse ce point, il est permis de s'étonner que le lieutenant Schiffmaker ait eu son revolver chargé, contrairement aux instructions en vigueur, dans le gouvernement de Paris, comment même il avait pu se procurer des cartouches du revolver calibre 7, récemment mis en service, alors qu'aucune distribution de ces cartouches n'a encore été faite.

Ces points, également, devront être éclaircis.

Le général de division Edon, ancien chef d'état-major du général Saussier, a pris, il y a un an à peine, le commandement de la neuvième division d'infanterie; c'est un officier très actif, très minutieux, et très aimé.

C'était la première fois qu'il passait l'inspection générale de sa division.

Les attaques contre le général de Galliffet

Paris, 14 juin. — L'émotion est grande parmi les officiers de tout grade, à la suite de la campagne violente menée par quelques uns de nos confrères contre le général de Galliffet. Une démarche aurait été faite auprès du ministre de la guerre, pour le prévenir que des incidents graves pourraient avoir lieu incessamment, auxquels serait mêlée l'armée en la personne de plusieurs officiers, dont l'esprit de discipline serait impuissant à contenir la colère.

Les députés socialistes et les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs

Paris, 14 juin. — MM. Jules Guesde, Jourde, Jaurès, Sembat, Vaillant, etc., ont déposé aujourd'hui une proposition de loi tendant à mettre, à la charge de l'exploitant, les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs. L'exposé des motifs explique que les socialistes, en votant le 9 juin le projet, retour du Sénat, sur les caisses de retraites et de secours précitées, ont tenu surtout à substituer en cette matière un bon plaisir des compagnies et les garanties de la loi.

Il est assez curieux de constater que les proposants déclarent que leur projet ne constituent pas une innovation. « Des l'année 1604, disent-il, un édit d'Henri IV, en date du 14 mai, portait qu'en chaque mine du royaume de quelque qualité ou nature qu'elle soit, un *cendreur* soit pris sur le même pied que le tout ce qui viendra pour l'entretien d'un chirurgien et l'achat de medicaments afin que les pauvres blessés soient secourus gratuitement.

Les auteurs proposent donc un projet en trois articles. Le premier interdit toute retenue sur le salaire en vue des caisses de retraites et de secours. Le second oblige l'exploitant à verser tous les mois à la caisse des retraites pour la vieillesse une somme égale à 6 0[0 du salaire des ouvriers ou employés.

Le troisième exige de l'exploitant, pour la société de secours, un versement minimum égal à 4 0[0 du salaire des ouvriers ou employés. Il ajoute à ce profit pour la caisse celui des amendes encourues pour infraction aux statuts ou infligées par application du règlement intérieur jusqu'à ce que ces amendes aient été interdites par la loi.

La médaille commémorative de la campagne de 1870-71

Paris, 14 juin. — Le ministre de la guerre vient enfin de se prononcer d'une façon officielle sur la médaille commémorative de la campagne de 1870-71. Le général Mercier a adressé en effet à la commission de la Chambre chargée de l'examen des nombreuses pétitions demandant la création de cette médaille, une lettre, dans laquelle nous lisons :

« J'estime, comme mes prédécesseurs, qu'il n'est pas utile de perpétuer par un signe ostensible le souvenir de cette période de notre histoire nationale. »

Un terrible accident à Bayonne. — Trois victimes

Bayonne, 14 juin. — Ce matin, deux ouvriers travaillant à la démolition d'une maison rue Galuperie, ont été précipités de la hauteur d'un troisième étage par suite de l'effondrement d'une cheminée ; ils ont été tués sur le coup. Un jeune homme qui passait a été écrasé par les débris de la cheminée.

Découverte d'un dépôt clandestin d'armes en Russie

Londres, 14 juin. — D'après une dépêche de Moscou au *Daily Chronicle*, la police russe aurait découvert un dépôt clandestin d'armes et de munitions dans un village du Caucase; les armes provenaient des magasins du gouvernement. Certains fonctionnaires de ces magasins seraient compromis, on croit qu'une insurrection se tramait dans le caucase.

Un violent incendie à Paris. — Trois pompiers blessés

Paris, 14 juin. — Ce matin, vers cinq heures, un incendie s'est déclaré dans les magasins de la maison Delisle, 14, rue Barbette. Le colonel des sapeurs pompiers dirigeait la manœuvre, le feu a pris rapidement des proportions considérables. On a dû se borner à circonscrire le foyer de l'incendie.

Le préfet de police est arrivé sur les lieux du sinistre au moment où tout s'effondrait, entraînant un caporal et deux sapeurs. L'un d'eux a été précipité dans les flammes. Les deux autres sont tombés en dehors du foyer. Tous trois ont été provisoirement transportés dans une pharmacie, où le préfet de police est allé les visiter. On les a conduits ensuite à l'hôpital Saint-Martin. Leurs blessures ne sont pas très graves. On n'a été maître du feu qu'à sept heures du matin. Les dégâts sont considérables.

Au conseil de cabinet

Paris, 14 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Ch. Dupuy.

LE BUDGET DE 1895. — M. Poincaré a rendu compte de sa nouvelle entrevue avec la commission du budget. Conformément aux déclarations qu'il y a faites, des réductions ont été opérées sur les propositions de dépenses pour l'exercice 1895. Le gouvernement communiquera cette semaine à la commission du budget le détail des économies réalisées qui s'élèvent à une trentaine de millions.

L'ESCAIRE DE LA MÉDITERRANÉE. — M. Félix Faure a fait savoir que, contrairement à ce qui a été annoncé, aucun ordre n'a été donné à la division Gadaud.

A la colonne Vendôme

Paris, 14 juin. — On a déposé ce matin, au pied de la colonne Vendôme, deux couronnes d'immortelles jaunes cravatées de rubans tricolores et portant les inscriptions suivantes : *Bonaparte, Marengo 14 juin 1800, et Napoléon, Friedland, 14 juin 1807.* Il n'y a eu aucun incident.

Le chemin de fer Transsibérien

La construction du chemin de fer transsibérien marche vite ; la voie entre l'Oural et le Pacifique aura une longueur de 7.704 kilomètres. On a déjà livré à l'exploitation 103 kilomètres au deçà de Tchelja-Binsk et la ligne terminus de Grafsky-Wladivostock, d'une longueur de 401 kilomètres, est sur le point d'être terminée complètement. La ligne la plus longue et la plus difficile sera celle de l'Oussourri, au delà du lac de Baïkal. Ce chemin de fer sera le plus long du monde entier, car la ligne de New-York, Chicago-San-Francisco, qui traverse l'Amérique du Nord, n'a que 4300 kilomètres de longueur. Ce chemin de fer peut modifier considérablement la situation de la Russie.

Eglises qui s'écroulent en Espagne

Par suite du tremblement de terre, l'église de la petite ville d'Ugijar, près Grenade, s'est écroulée. Une autre église s'est également écroulée dans un village de la province de Jaen et de nombreuses maisons ont été lézardées.

Le ministère italien

La crise italienne est terminée. La petite comédie jouée par M. Crispi a amené ce résultat que le ministère est simplement considéré comme n'ayant pas démissionné.

Les funérailles de M. Nicotera

Les Italiens ont décidé de donner une pompe extraordinaire aux funérailles de l'ancien ministre Nicotera, qui fut un des soldats de Garibaldi, et qui meurt compromis dans plusieurs affaires financières.

La misère en Sicile

Palerme, 14 juin. — La situation de la Sicile est de plus en plus navrante. Des troupes d'ouvriers, sans chaussures, en haillons, rôdent dans la campagne, cherchant à assouvir et à tromper leur faim avec des herbes. Des femmes, portant dans les bras leurs enfants pâles, défaits, tombent d'inanition dans les rues, ou bien encombrent les places en se lamentant. Chaque matin, les autorités font lacérer des manifestes qui invitent le peuple à la révolution. A Favara, l'agitation est très grande. A Grotte, où la grève est générale, des manifestes excitent les ouvriers des solfatares à se rendre à Racalmuto, pour y décider leurs camarades à se joindre à eux. Des détachements de troupes sont sur les lieux.

Nouvelle baïonnette allemande

Berlin, 14 juin. — On vient de mettre en essai dans divers régiments quatre cents baïonnettes sorties de la fabrique d'armes de Spandau. Cette arme nouvelle serait destinée à remplacer le sabre-baïonnette actuellement en usage dans l'infanterie et dont le poids surcharge inutilement le soldat.

Immense incendie à Panama

New-York, 14 juin. — Un incendie a éclaté à Panama. Deux cent vingt-cinq immeubles ont été détruits. L'incendie s'étend toujours, l'eau manque. Actuellement, les dégâts atteignent un million et demi de dollars.

Les courses de Longchamp

Paris, 14 juin. — Prix du Pré Catelan : 1er, Archibald, 2e, Quand Même; 3e, Remiremont II. — Prix de la Muette : 1er, Bigoudi; 2e, Weymouth; 3e, Rapidité. — Prix Seymour : 1er, Vendeenne; 2e, Excuse; 3e, Feuillage. — Prix de Villeron : Débarrassé (Walk over). — Prix de la Porte-Maillot : 1er, Madcap; 2e, Charlemagne; 3e, Grimaux. — Prix de la Moskova : 1er, Lutin; 2e, Claudia; 3e, Caressante.

LE COMMERCE FRANÇAIS

A ALEXANDRIE D'ÉGYPTE

M. E. Suzzarin, président de la Chambre de Commerce française d'Alexandrie d'Egypte, dans son rapport annuel, constate que le nouveau régime protectionniste inauguré en France n'a pas eu d'influence directe sur les relations commerciales avec l'Egypte, mais il déclare qu'il est incontestable que les mesures prohibitrices prises en France, contre certains articles de production étrangère ont eu à Alexandrie une répercussion fâcheuse et y ont nui à l'importation française. Pour ne parler que des vins, il est hors de doute que les vins d'Italie qui étaient autrefois dirigés en grande quantité vers la France ou ils trouvaient un placement facile, ont été détournés de leur marché habituel, et sont venus paralyser, en Egypte, le commerce des vins ordinaires de production française.

L'excès de production inspire partout le désir de trouver des débouchés; et, les marchés des pays riches restés ouverts, au nombre desquels l'Egypte figure avec raison, se trouvent souvent fournis au-delà de leurs besoins. De là cette ardeur à offrir la marchandise et cette lutte d'où naît forcément une concurrence désastreuse, cause souvent de gêne et de malaise pour le commerce.

Les importations de France en Egypte et les exportations d'Egypte en France ont été, au moment où pour les maintenir nous avions besoin de toutes nos ressources, gênées par la diminution des moyens de transport entre Marseille et Alexandrie. En effet, les nouvelles conventions avec la Compagnie des Messageries Maritimes entraînaient la suppression de ce service. Heureusement les pourparlers entamés avec la Compagnie des Messageries pour la reprise d'un service régulier hebdomadaire entre Marseille et Alexandrie ont abouti. Il reste encore à régler les questions relativement secondaires ayant rapport aux itinéraires et à la vitesse. Le nouveau service serait mis en activité vers la fin de l'année.

« Cette solution, dit M. Suzzarini, répondra à des vœux bien souvent exprimés et nous nous en réjouirons volontiers, surtout si la Compagnie des Messageries Maritimes entrant davantage dans la voie des concessions, abaisse elle aussi le tarif de son fret et les frais de ses débarquements : elle apporterait ainsi un grand soulagement à notre commerce qu'elle a particulièrement intérêt à aider dans son essor.

« Parmi les autres causes, dit ensuite M. le Président de la Chambre, qui s'opposent encore à la prospérité de notre commerce, il faut citer l'absence d'un nombre suffisant de représentants français sur les places commerciales de l'Egypte et l'obligation pour nos maisons d'exportation, de s'adresser à des représentants étrangers. Il serait désirable, pour parer à cet inconvénient, de voir nos exportateurs former des groupes, à l'exemple des maisons allemandes et confier exclusivement leurs intérêts à des maisons françaises qui les surveilleraient sans doute avec plus de dévouement. Peut-être verrions-nous alors un plus grand nombre de nos compatriotes s'établir dans le pays et y prospérer en augmentant la vente des produits français. »

Situation météorologique. — Roubaix, 15 juin. — Hauteur barométrique 765 Température

A sept heures du matin 10 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 16 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 20 degrés au-dessus de zéro

Paris, 14 juin. — La pression se relève encore sur le nord-ouest et l'ouest sur l'Europe; l'